



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 7 mars 2016

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert M. Daniel Garceau
Absents :	Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2016-34

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 7 mars 2016.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 7 mars 2016
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 1^{er} février 2016
3. Acceptation et paiement des comptes du mois de février 2016
4. Congé de Pâques : fermeture du Bureau les 25 et 28 mars 2016 (25 au frais de l'employé)
5. Résolution : Autorisation au Directeur général : congrès de l'ADMQ 15 au 17 juin 2016
6. Résolution : Congrès FQM 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016 élus, dir.-gén. Adj. et trés. Adj.
7. Résolution : Entente avec le Centre Sportif Groupe DPJL
8. Résolution : formation pour les OBNL
9. Avis de motion : Règlement sur le contrôle de la vidange des fosses septiques
10. Incendie et Premiers répondants :
11. Sécurité civile :
 - a) Formation d'un comité et suivi
 - b) Priorités d'actions pour la Sûreté du Québec
12. Voirie :
 - a) Résolution : Achat de panneaux pour respect des bicyclettes
 - b) Résolution : Fauchage des bords de route
13. Parc :
 - a) Résolution : Engagement d'un employé pour l'entretien
 - b) Résolution : Entériné la location du canon à neige
14. Bibliothèque :
15. Pacte rural :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

16. Divers :

- a) Résolution : Achat d'un aspirateur dorsal pour le concierge
- b) Dépôt du Rapport du dépouillement de l'arbre de Noël
- c) Résolution : Avril mois de la jonquille
- d) Résolution : Demande de dons à la Société canadienne du cancer
- e) Invitation : Souper spaghetti de Sourire sans fin le 1^{er} avril 2016
- f) Demande de soutien financier : Société d'Histoire des XI
- g) Résolution : MTQ au coin de la Route 202 et Roxham
- h) Résolution : Comm. Scol. New Frontiers, suffrage universel

17. Information :

- a) Plan triennal de la Commission scolaire des Grandes Seigneuries
- b) Règlement TC-160 pour Transport collectif rural par la MRC
- c) Remerciement pour dons du Club d'Age d'Or Lacolle-St-Bernard
- d) Ristourne de la MMQ
- e) Avis de contestation : Travaux dans le cours d'eau Br. 17 rivière Lacolle
- f) Entente de subvention : Politique familiale

18. Correspondance :

- a) Accusé de réception du MTQ résolution 2016-08 « T » Route 202 et Roxham
- b) Procès-verbal de la MRC du 13 janvier 2016
- c) Mémoire du Regroupement des commissions scolaires e la Montérégie sur la gouvernance des commissions scolaires
- d) Enquête de la FQM pour la conversion de l'éclairage public en DEL
- e) Invitation au 4^e Gala des Agristars de l'UPA

19. Période de question

RÉSOLUTION 2016-35

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session ordinaire du 1^{er} février 2016.

RÉSOLUTION 2016-36

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de février 2016 tel que décrit à l'annexe.

Du chèque 52068 au chèque 52308 inclusivement, le total est:
202 057.61\$

Le fonds de roulement est de : 600 000.00\$

Le montant disponible au fonds de roulement pour 2016 est de : ... 600 000,00\$

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2016-37

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que le conseil désigne lundi le 28 mars comme jour férié et autorise que le bureau soit fermé en plus le vendredi 25 mars, que la rémunération pour cette journée soit aux frais des employés.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-38

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général à participer au congrès de l'ADMQ les 15, 16 et 17 juin 2016. Que soient autorisés les frais d'inscription et ses dépenses reliés au congrès.

RÉSOLUTION 2016-39

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient inscrits les élus ainsi que la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière adjointe au congrès de la FQM du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016. Que soient payées les frais d'inscription et les dépenses reliées au congrès.

RÉSOLUTION 2016-40

CONSIDÉRANT que le CSRDPJL est un organisme à but non lucratif opérant un aréna qui dessert la population, entre autres, des municipalités suivantes : Municipalité de Napierville, Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, Municipalité de Saint-Valentin et Municipalité du Canton Hemmingford;

CONSIDÉRANT que certains équipements et infrastructures utilisés par CSRDPJL dans la fourniture de ses services nécessitent une mise à niveau ;

CONSIDÉRANT qu'un projet de pacte financier entre les municipalités et le Centre Sportif a été présenté aux municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition des équipements et de leur installation est assujettie à la conclusion d'une entente entre le CSRDPJL et la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que par des levées de fonds spécifiques, le CSRDPJL peut contribuer à raison d'environ 33 % du financement des projets ;

CONSIDÉRANT que les infrastructures offertes par le CSRDPJL sont grandement appréciées par la population locale et représente une pierre angulaire pour les loisirs de notre région ;

CONSIDÉRANT que les municipalités désirent s'entendre pour les prochains 15 ans avec le Centre Sportif Régional DPJL;

CONSIDÉRANT que les municipalités doivent déposer une demande auprès du Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, tel que spécifié dans l'article 14.1 du Code municipal, pour obtenir l'autorisation de s'entendre pour une période de 15 ans avec le Centre Sportif Groupe DPJL ;

CONSIDÉRANT que les municipalités ont nommé monsieur James Langlois Lacroix, directeur général de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, pour coordonner l'envoi de la demande au Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire incluant une copie de l'entente signée par l'ensemble des municipalités ainsi qu'une copie conforme de chacune des résolutions relatif à cette demande ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité de déposer une demande, tel que spécifié dans l'article 14.1 du Code municipal, auprès du Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire demandant l'autorisation de s'entendre avec le Centre Sportif Groupe DPJL pour une période de 15 ans concernant le financement des infrastructures de l'organisation tel que stipulé dans l'entente jointe à notre demande.

RÉSOLUTION 2016-41

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient inscrits les élus et les employés qui désirent participer à la formation sur les rôles et pouvoirs des administrateurs des organismes à but non lucratif.

RÉSOLUTION 2016-42

Il est résolu à l'unanimité que soient reprises les mêmes priorités énoncées pour 2015-2016 pour 2016-2017 pour la Sûreté du Québec.

RÉSOLUTION 2016-43

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé, entre octobre 2015 et janvier 2016, des prix pour le fauchage des emprises de chemins;

ATTENDU QU' une demande de confirmation des prix a été faite étant donné le long délai;

ATTENDU QUE lors de la confirmation des prix transmis, certains prix ont été modifiés;

PAR CONSÉQUENCES Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit rejetées les soumissions déjà faites, que soit fait un appel d'offres pour le fauchage des emprises de chemins municipaux pour la saison 2016, soit la première coupe avant le 24 juin 2016 et la deuxième après le 5 septembre 2016; que soit publiée cette demande d'offres dans les journaux le Coup D'œil et le Canada Français et que l'ouverture des soumissions se fera le mercredi, 27 avril 2016 à 14 h.

RÉSOLUTION 2016-44

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit entérinée l'entente de location, pour une semaine, d'un canon à neige de Snö Innovation au tarif hebdomadaire de 1800.00\$ taxes en sus.

RÉSOLUTION 2016-45

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit acheté un aspirateur dorsal portatif au coût de 465.00\$ taxes en sus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-46

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant, et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le rapport du souper des bénévoles et du dépouillement de l'arbre de Noël du 6 décembre 2015.

RÉSOLUTION 2016-47

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit décrété le mois d'avril Mois de la jonquille.
Que le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

RÉSOLUTION 2016-48

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient achetées 40 jonquilles à 50.00\$ pour souligner la participation de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle au mois de la jonquille 2016 et que soit émis un don au montant de 50.00\$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2016-49

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit émis un don au montant de 200.00\$ à la Société d'Histoire des XI.

RÉSOLUTION 2016-50

ATTENDU QU' il y a un grand nombre d'accidents, majoritairement des sorties de route, à l'intersection en « T » de la route 202, du rang Bogton et rang Roxham;

ATTENDU QUE la résolution 2016-08 a déjà été envoyée au Ministère des Transports du Québec concernant les correctifs à apporter sur la Route 202, à l'intersection du rang Bogton et Roxham;

ATTENDU QUE le lot où les automobiles se retrouvent suite à la sortie de route, soit le lot 68005-0392-70-4200 est la propriété du Ministère des Transports du Québec;


EN CONSÉQUENCE Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au ministre des Transports du Québec d'implanter un luminaire clignotant à l'intersection en « T » de la route 202, et du rang Bogton et rang Roxham, tel que celui déjà implanté à l'intersection de la Route 202 – rang Roxham et la Route 202 direction de Hemmingford et qu'une copie soit envoyée au député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette.


Présentation de la correspondance.

Ouverture de la période des questions par le président

- Intervention de M. Bernard Chalifoux au sujet des panneaux d'indication de traverse des motoneiges et VTT à la sortie de l'autoroute 15 et de la route 202.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 7 mars 2016 2016.


M. Robert Duteau
Maire


M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier